

véta et déjà plus d'un enfant s'offrait de se faire notre disciple, avec promesse d'amener un camarade, qui en aurait amené un autre. Mais il nous faut voir plus loin. Hélas! que de fois, pendant ses voyages, le missionnaire est amené à répéter la parole du Sauveur: *Misereor super turbam!*

* * *

Avec les nombreuses caravanes allant chercher l'ivoire au pays massaï ou en revenant, les Tovétas peuvent aujourd'hui avoir tout le linge qu'ils veulent, mais ils travaillent si bien les peaux et les relèvent de dessins de si bon goût, en perles de verre, que les grves de Manchester et de Liverpool peuvent les trouver fort indifférents.

On fait aussi grand usage de chaînettes, pendants d'oreilles et bracelets. Les hommes, les jeunes surtout, s'habillent volontiers à la mode massaï, tressant leurs cheveux avec soin et se faisant, derrière la tête, une neue avec une courroie.

La polygamie existe; mais elle est chère et par conséquent restreinte, chaque nouvelle femme étant le prix d'un bon nombre de boeufs, sans compter le miel, le linge, les perles, etc.

Au reste, dans l'idée des Tovétas, la femme doit être soumise à l'homme, elle lui est inférieure.

Il n'y a point d'esclaves à Tovéta. Tout le monde travaille; mais, comme la terre est très fertile, le labeur quotidien se réduit à peu de chose, et beaucoup de loisirs restent à tous les âges et à tous les sexes pour causer, se promener, boire, danser et jouir de la vie.

Au reste, on trouve ici beaucoup de mœurs massaïes: les jeunes gens, par exemple, en attendant leur mariage, vivent dans des campements séparés, mais ils ne

sont pas soumis, comme leurs voisins, à un régime spécial, non plus qu'à des exercices militaires, n'étant pas d'ailleurs destinés à porter la guerre au-delà de leur propre territoire.

Point de village; chacun vit chez soi, en famille.

Au point de vue du gouvernement, les gens de Tovéta forment une république, et, chose intéressante, une république com-



Des naturels de Tovéta.

me l'Histoire dit qu'il fut une fois question d'en faire une en France: sans président. Il y a deux assemblées, celle des Anciens et celle des Jeunes, ceux-là plus tranquilles, ceux-ci plus remuants. En principe, les affaires doivent se régler d'accord, quand l'accord est possible; au cas contraire, le Sénat a plus d'autorité, plus de mesure, plus d'expérience, termine toujours le procès... en cédant.—On